

La gouvernance des aires marines protégées dans la littérature halieutique

Par Jean-Yves Weigel¹

1. Introduction

Depuis la fin des années 1990, le concept de gouvernance est associé à celui d'aire marine protégée (AMP) par les milieux académiques des sciences de l'halieutique et des sciences sociales, les décisionnaires et gestionnaires. Cette association se fait dans un contexte caractérisé par la popularisation de ces deux termes. Concernant le concept de gouvernance, c'est l'émergence de la notion de gouvernance locale mettant l'accent sur les interactions et transactions entre réseaux d'acteurs autonomes et interdépendants qui a permis d'embrasser un nouveau champ d'application, celui des aires protégées. Concernant le concept d'aire marine protégée, l'évolution d'une approche prônant la primauté de l'objectif de conservation vers une approche reconnaissant la multifonctionnalité de ces espaces et la prise en considération des besoins sociétaux, a ouvert la voie aux recherches portant sur le cadre et les modalités de la gouvernance des aires marines protégées (Noël and Weigel, 2007).

Jusqu'au milieu des années 2000, la quasi-totalité des considérations sur la gouvernance des aires marines protégées est le fait de travaux dont le cadre principal est la gestion intégrée des zones côtières et la gouvernance des océans, la gestion basée sur l'écosystème, la gestion et la gouvernance des pêches. La notion même de gouvernance des aires marines protégées n'est que très peu mentionnée, si ce n'est par Mascia (1999) qui souligne l'importance des mesures institutionnelles et d'une information complète sur les conditions tant biologiques que socio-économiques des aires marines protégées, et dans une moindre mesure par Milon (2000) qui insiste sur l'implication des parties prenantes pour garantir une gouvernance efficace. Au cours de cette période, la notion de gouvernance des aires marines protégées n'est qu'effleurée.

Au cours des dernières années, la réflexion sur la gouvernance des aires marines protégées a connu des avancées certaines. On peut citer, dans la veine des travaux sur la gouvernance interactive des pêcheries, l'analyse de la gouvernance comme une relation entre deux systèmes, l'un rassemblant institutions et mécanismes de direction, l'autre relevant pour partie de l'écologie (un écosystème et les ressources qu'il abrite) et pour partie du social puisque réunissant utilisateurs et parties prenantes qui constituent des coalitions (Jentoft et al., 2007). Un autre apport est celui des travaux relatifs à la gouvernance locale qui s'attachent à mettre en exergue les conditions de cette gouvernance (Talbot, 2006 ; Portman, 2007), ses difficultés (Weigel, Féral et Cazalet, 2007 ; Chaboud et Galletti, 2007 ; Boncoeur et al., 2007) en insistant sur un des mécanismes de la gouvernance locale qu'est la reconnaissance et la garantie effective de droits d'usage locaux (Cazalet, 2007). Enfin, les travaux sur les indicateurs de gouvernance (Pomeroy et al., 2004) participent des acquis méthodologiques même si l'approche normative et prescriptive qui les sous-tend ne dispense pas d'élaborer un cadre d'analyse de manière à considérer la gouvernance non comme une fin en soi mais comme un fait social (Hufty, 2007).

¹ Directeur de recherche IRD, coordonnateur GT4 AMPHORE, jean-yves.weigel@ird.fr

2. L'effleurement de la notion de gouvernance des aires marines protégées

2.1. *Un recadrage géographique fluctuant : de la zone côtière à l'écosystème*

Dans un premier temps, l'association sémantique entre gouvernance et aire marine protégée a été resituée dans un cadre spatial élargi, celui des zones côtières, avec l'idée que ces aires protégées n'étant pas des isolats, leur gouvernance était évidemment dépendante de celle des zones adjacentes et qu'il fallait raisonner en terme de gestion intégrée des zones côtières (Halim et Morcos, 1995 ; Cho, 2005). Certains auteurs ont encore élargi l'espace de référence et se sont interrogés sur le rôle des aires marines protégées dans la gouvernance des océans (Eichbaum et Agardy, 1995 ; Costanza et al., 1999). L'ensemble de ces auteurs mettent globalement l'accent, non pas sur les modalités ou le contenu de la gouvernance des aires marines protégées, mais sur le rôle de celles-ci dans une gouvernance globale des espaces marins en identifiant les liaisons d'ordre écologique, sociale ou économique entre gouvernance des aires protégées d'une part, gestion intégrée des zones côtières ou gouvernance des océans d'autre part. Ehler (2005) propose une réflexion collective sur cette intégration et énonce des principes et des modalités de mise en œuvre ; Cicin-Sain and Belfiore (2005) passent en revue les liaisons d'ordre écologique, social et économique entre aires marines protégées et gouvernance des océans et proposent une série de lignes directrices pour cette intégration.

Plus récemment, l'association entre gouvernance et aire marine protégée a été abordée dans le cadre de la gestion basée sur l'écosystème, un espace de référence plus restreint que celui des zones côtières ou des océans. Quelques travaux livrent des considérations générales sur l'impact des aires marines protégées sur les écosystèmes, telles que ceux présentée par le *National Research Council of the United States* (2001) qui insiste en particulier sur le rôle essentiel joué par les réseaux de réserves marines. D'autres auteurs, en se focalisant sur le cadre de gouvernance des grands écosystèmes marins qui intègre les aires protégées, s'attachent à décrypter le contenu de ce cadre tenant compte des caractéristiques d'un grand écosystème marin. Juda et Hennessey (2005) examinent les formes de gouvernance selon les usages des grands écosystèmes marins. Hennessey et Sutinen (2005), de même que Fanning et al. (2007) mettent l'accent sur une approche par étape et la caractéristique pluri-échelles de ces écosystèmes. Pour l'élaboration d'un tel cadre de gouvernance, Mahon et al. (2008) soulignent la nécessaire prise en compte des quatre autres modules constitutifs d'un grand écosystème marin (productivité, pollution et santé de l'écosystème, poisson et pêcheries, socio-économie) et la nécessité d'un processus itératif.

Concomitamment et dans le sillage de la FAO (2007), certains auteurs associent gouvernance et aire marine protégée dans le cadre de l'écosystème et de la gestion des pêches (gestion des pêches basée sur l'écosystème) en mentionnant les défis de la gouvernance d'une aire marine protégée. Ainsi, dans ce cadre, Christie and White (2007) proposent une matrice des principaux modes de gouvernance en reprenant une typologie énoncée précédemment entre autre par Pomeroy et Viswanathan (2003) et Carter (2003) : gestion communautaire ou gestion traditionnelle, gestion « ascendante », cogestion, centralisation, privatisation. Pomeroy et al. (2007), en énonçant que l'aire marine protégée est une institution sociale, abordent des sujets relatifs à la gouvernance tels que les transactions en matière de prise de décision, les réglementations en matière d'usage des ressources, les mécanismes de résolution de conflits. Enfin, dans ce même cadre, Charles et Sanders (2007), en se focalisant sur l'interface entre aire marine protégée et gestion des pêches, examinent des questions relatives à la gouvernance et aux politiques publiques telles que le statut juridique de l'espace protégé et son intégration à la politique des pêches, les modalités de participation des parties prenantes, les différents modes de gouvernance. Tous ces auteurs bénéficient des travaux antérieurs puisque le corpus de la gestion des pêches offre, depuis les années 1990, des références concernant la gouvernance des aires marines protégées qui sont apparues comme une alternative possible aux modalités traditionnelles de la gestion des pêches basées sur le contrôle de l'effort et de la capacité de pêche (Boersma et Parrish, 1999; Bohnsack, 1998; Hall, 1998; Holland et Brazee, 1996; Hanna, 1999; Maury et Gascuel, 1999; Nowlis et Roberts, 1999; Williams, 1998 ; Guénette et al., 2000). Cette connexion a permis par exemple d'aborder quelques éléments relatifs à la gouvernance des

aires marines protégées, en particulier le thème de l'acceptation sociale (Roberts et Polunin, 1993 ; Roberts et al., 2001) ou celui de l'information requise (Roberts et al., 1995 ; Russ et Alcala, 1996 ; Lauck et al., 1998 ; Jones, 1999).

2.2. Les limites de la notion de gestion et l'affirmation de la gouvernance

La formulation en terme de gestion réduit l'enjeu de la gouvernance à un mécanisme fonctionnel ayant pour objectif de préserver la ressource halieutique (Hatcher et Robinson, 1999). En particulier, les analyses en terme de gestion des pêches, en assimilant l'aire marine protégée à un instrument de gestion des pêches circonscrit géographiquement, n'apporteraient le plus souvent que des solutions techniques ou économiques à des problèmes qui mettent en jeu des rapports de pouvoir entre acteurs ; ceux-ci restent négligés, à l'inverse d'une approche d'économie politique ou de science politique qui apparaît plus soucieuse d'englober des affrontements entre intérêts divergents. En particulier, les gestionnaires des pêches n'accordent pas une attention suffisante aux rapports de pouvoir qui déterminent pour une grande part la manière dont sont appropriés les enjeux socio-économiques et dont sont appliquées les normes, entre autres, des aires marines protégées. En outre, la déterritorialisation de l'activité de pêche se pose comme un défi à ces formulations en terme de gestion, dont les plans n'englobent que rarement les chevauchements des différents territoires ou parcours d'exploitation, par exemple entre aire protégée et territoire adjacent. Par ailleurs, de tels modèles intègrent difficilement les conséquences du commerce en terme de prélèvement, en termes sociaux, économiques ou politiques (accroissement des inégalités, redistribution de la valeur ajoutée), conséquence d'une approche trop sectorielle (Weigel et Dahou, 2007).

Les limites d'une formulation en terme de gestion et l'envahissement du concept de gouvernance expliquent que celui-ci se soit progressivement imposé dans la littérature halieutique au cours des dix dernières années. Cette affirmation reflète la prise en compte croissante des tendances et besoins sociétaux à long terme, de la nécessité de déborder du secteur des pêches et d'intégrer les principes normatifs et les décisions institutionnelles des sociétés concernées. Pour Jentoft, (2006), la gouvernance est un concept plus large qui invite à une méthodologie plus réfléchie et privilégiant la logique que le concept de gestion qui, lui, est plus orienté vers une application et finalisation. Pour cet auteur, ce concept manifeste une prise en compte grandissante de la représentation et de la participation des parties prenantes, la nécessité de rechercher d'autres explications aux problèmes affectant la gestion des pêches dans la mesure où ces problèmes ne proviennent pas du secteur de la pêche stricto sensu, enfin l'affirmation des questions sociales, économiques et politiques de la gestion des pêches qui signe la fin de l'hégémonie des sciences naturelles et l'émergence de l'approche interdisciplinaire. Cette affirmation était déjà souhaitée par Christie et ses collègues quelques années auparavant puisqu'ils proposaient un programme de recherche en sciences sociales appliqué aux aires marines protégées et à leur gouvernance en insistant sur l'importance d'adapter la dimension sociale et politique aux exigences et particularités des situations locales (Christie et al. 2003, p. 24). La popularisation du concept de gouvernance dans les milieux académiques des sciences de l'halieutique clôturerait elle une ère caractérisée par « the historical difficulty or reluctance to fully integrate social science disciplines into operational fishery science » (Garcia et Charles, 2008 :16) ?

La notion de gouvernance des aires protégées s'affirme également dans la littérature des organisations non-gouvernementales et dans les arènes internationales. Au cours des dix dernières années, le terme de gestion, très dominant à la fin des années 1990 (Kelleher, 1999), cède progressivement la place à celui de gouvernance, par exemple au Secrétariat de la Convention sur la Biodiversité (Borrini-Feyerabend, 2004), quitte à élaborer un système de classification des aires protégées croisant les types de gouvernance (gouvernementale, partagée, privée, communautaire) et les six catégories de gestion de l'UICN (réserve naturelle intégrale, zone de nature sauvage, parc national, monument naturel, aire gérée pour l'habitat et les espèces, paysage terrestre ou marin protégée, aire protégée avec un usage durable des ressources naturelles). Cette transition de la gestion à la gouvernance des aires protégées, exprimée par le croisement des types de gouvernance et des catégories de gestion, est ensuite appliquée par l'UICN aux aires marines protégées en tenant

compte de quelques principes généraux liés à leurs spécificités (Dudley, 2008). La World Commission on Protected Areas et le WWF opèrent également cette transition lors de leur réflexion sur l'établissement de réseaux d'aires marines protégées (IUCN/WCPA, 2008).

2.3. *La polysémie et l'imprécision de la gouvernance*

Les considérations sur la gouvernance des aires marines protégées dans le cadre des travaux sur la gestion intégrée des zones côtières et la gouvernance des océans, la gestion basée sur l'écosystème, la gestion et la gouvernance des pêches, ont certes contribué à sa connaissance, mais elles révèlent en contre-point la polysémie et le caractère difficilement saisissable de cette notion. Ainsi, une revue de la littérature halieutique fait apparaître les termes d'auto-gouvernance, de co-gouvernance, de durabilité de la gouvernance, de cogestion, de gouvernance participative, de gouvernance internationale et de réseau, de paradoxe de la participation publique, a alimenté les travaux axés sur la gouvernance des aires marines protégées. Townsend (1995) raisonne en terme d'auto-gouvernance des pêches en examinant les avantages respectifs des structures de gouvernance d'entreprise et des structures coopératives. Symes and Phillipson (1999) privilégient le terme de co-gouvernance et souligne la nécessité d'un système intégré associant privatisation et régionalisation. Hanna (1997) aborde la durabilité de la gouvernance des pêches en mettant en exergue la nécessité du développement d'un capital institutionnel. Garcia et Hayashi (2000) s'interrogent également sur la durabilité de la gouvernance et sa dimension spatiale en insistant sur la nécessaire convergence de deux forces: la fragmentation des juridictions océaniques en unités géographiques toujours plus petites liée à la décentralisation des institutions, l'élargissement des unités de gestion géographiques les plus larges possibles correspondant autant que possible à un écosystème exploité. Wilson et al. (2003) effleurent la notion de gouvernance des pêches et préfèrent celle de cogestion dont l'effectivité dépend d'une meilleure représentation des parties prenantes et de l'implication de la société civile ; la notion de co-gestion est reprise par Jentoft (2005) qui examine la condition de sa durabilité qui est la capacitation des individus et des communautés. L'effort de recherche de Gray (2005a, 2005b) porte sur la gouvernance participative et les conditions nécessaires de cette gouvernance qui nécessitent des éclaircissements sur la notion de partie prenante. Quentin Grafton (2005) associe gouvernance des pêches et capital social en insistant sur les notions de confiance et de coopération ; enfin Quentin Grafton et al. (2008) insistent sur les conditions d'une meilleure gouvernance dans un monde changeant qui passe par une meilleure communication entre secteur privé et public et de meilleures connexions verticales et horizontales entre parties prenantes. Le thème de la gouvernance des pêches internationale est repris par Cole (2003) qui se focalise sur les transformations en cours affectant la prise de décision, les institutions et le droit ; dans cet ordre d'idées, Chakallah et al. (2007) se penchent sur les dispositions institutionnelles nécessaires à la gouvernance des ressources marines transfrontalières, Gibbs (2008) souligne la nécessité et les conséquences d'un réseau de gouvernance des pêches, cette notion de réseau étant privilégiée par quelques chercheurs ou gestionnaires travaillant sur la gouvernance des aires marines protégées (Gladstone et al., 2003 ; WCPA/IUCN, 2007). D'autres auteurs (Suarez de Vivero et al., 2008) examinent les difficultés de la gouvernance en insistant sur le paradoxe de la participation publique en matière de gouvernance : une déconcentration plus importante ne s'accompagne pas nécessairement d'une meilleure participation dans la mesure où la communauté des pêcheurs perd de sa prééminence et que plus le nombre d'acteurs est élevé, moins le rôle de chacun est important.

3. L'approfondissement de la notion de gouvernance des AMP

3.1. *La gouvernance d'une aire marine protégée comme système*

De nouvelles perspectives de réflexion sur la gouvernance des aires marines protégées ont été ouvertes par les avancées sur la gouvernance interactive des pêches de Kooiman, Bavinck, Jentoft et Pulin (Kooiman et al., 2005). Ces auteurs commencent par rappeler les défis spécifiques que sont la diversité des systèmes de pêche, la complexité de la chaîne halieutique liée à la pluralité d'acteurs et à la mondialisation des échanges et des réglementations, les dynamiques en œuvre dont celles des

écosystèmes aquatiques, du marché, de l'environnement social culturel et politique, enfin la multiplicité des échelles d'activités temporelles et spatiales. Ces défis et les échecs passés ou actuels de la gouvernance des pêches amènent à considérer que la gouvernance doit prendre en considération, d'une part, toutes les catégories de parties prenantes (individus, ménages, associations, entreprises, ONG, conseils de village, leaders, partis politiques et militants, organisations nationales internationales ou intergouvernementales), d'autre part, les structures qui contraignent ou rendent possible les actions des différents acteurs (les références culturelles, le cadre juridique ou contractuel, les potentialités matérielles ou techniques). Ainsi est mise en avant la notion d'interaction qui amène Kooiman et Bavinck (2005 :17) à définir la gouvernance comme « l'ensemble des interactions entre acteurs publics, privés ou communautaires entreprises pour résoudre des problèmes sociétaux et créer de nouvelles perspectives ; pour ces auteurs, la gouvernance inclut la formulation et l'application de principes guidant ces interactions, ainsi que l'attention portée aux institutions adéquates ». La légitimation de la gouvernance, gage de son effectivité, nécessite la prise en compte de trois séquences : la gestion au jour le jour, le maintien ou la création d'institutions destinés à résoudre les problèmes sociétaux ou à créer de nouvelles opportunités, l'articulation des principes ou valeurs normatives qui relèvent de la méta-gouvernance.

Ce sont Jentoft, van Son et Björkam qui ont transcrits les acquis de la gouvernance interactive des pêches à celle des aires marines protégées en proposant une analyse du système de gouvernance des aires marines protégées (Jentoft et al., 2007). En reprenant l'affirmation de Kooiman et Chuengpagdee (2005), celui-ci serait constitué par une relation entre deux systèmes, un « système de gouvernement » et un « système à gouverner ». Le premier système relève du social puisqu'il assemble institutions et mécanismes de direction, le deuxième système relève pour partie de l'écologique (un écosystème et les ressources qu'il abrite) et pour partie du social puisqu'il réunit les utilisateurs et les parties prenantes qui constituent entre eux des coalitions. Le fait que les interactions entre ces deux systèmes soient diverses, complexes, dynamiques et vulnérables posent de sérieux problèmes de gouvernabilité qui sont synthétisés sous la forme d'une matrice de gouvernance présentant en colonne les trois systèmes (le « système de gouvernement », le « système à gouverner », le « système de gouvernance »), et en ligne les caractéristiques des interactions. Comme précédemment mentionnée, la première caractéristique est la diversité qui renvoie à la taille des aires protégées, à leur constitution en réseau ou à leur absence de connexion, à leur objectif et règles opérationnelles, à l'interaction avec leur environnement socio-écologique. La deuxième caractéristique est la complexité qui a trait à la variété des habitats et organismes marins et à leurs interactions d'une part, à la multiplicité et hétérogénéité des parties prenantes, de leurs intérêts, de leurs valeurs et de leurs stratégies d'autre part. La troisième caractéristique est la dynamique qui concerne la rapidité d'altération, l'imprévisibilité et l'irréversibilité de l'ensemble du système aire marine protégée. La quatrième caractéristique est la vulnérabilité due au fait que les objectifs ne sont pas atteints ou à la dégradation des relations sociales. La gouvernabilité d'une aire marine protégée, qui induit son succès ou son échec, est principalement liée à la conception de son système de gouvernement. La question institutionnelle et organisationnelle est donc au premier plan et celle-ci nécessite de prendre en considération l'ensemble des éléments écologiques et sociaux et leur interaction. Mais les besoins de connaissance, en particulier sur le « système à gouverner » sont aussi une question cruciale qui nécessite de sérieuses investigations et peut donner lieu à la publication de manuels sur les modalités d'acquisition de cette connaissance, en particulier des indicateurs à privilégier (Pomeroy et al., 2004 ; Pomeroy and Rivera-Guieb, 2006). D'après Jentoft et al. (2007), les aires marines protégées sont des régulateurs et facilitateurs de l'interaction des hommes ; elles sont ce que les utilisateurs et les parties prenantes en font. La gouvernabilité d'une aire marine protégée est autant une question de processus social que de conception structurelle.

3.2. L'aire marine protégée comme champ d'expérimentation de la gouvernance locale

La gouvernance est locale si elle associe une proximité géographique, une proximité institutionnelle, une proximité relative à l'organisation d'actions collectives. La proximité géographique nécessite l'identification d'un espace de référence circonscrit qui rapproche gouvernants et gouvernés. Bien plus qu'un réceptacle neutre, l'espace géographique peut s'entendre comme ayant une dimension

sociale fondatrice et comme un objet de mémoire composé du nom de cet espace, de ses limites physiques, de son histoire et de son patrimoine, d'individus et de communautés ayant leurs propres modes de vie (Talbot, 2006). Telle que définie par l'UICN, l'aire marine protégée est évidemment un tel espace géographique : « Tout espace intertidal ou infra-tidal ainsi que ses eaux sous-jacentes, sa flore, sa faune et ses ressources historiques et culturelles que la loi ou d'autres moyens efficaces ont mis en réserve pour protéger en tout ou en partie le milieu ainsi délimité ». La proximité institutionnelle favorise l'assimilation des devoirs et des droits de chacun, la généralisation et la transmission de repères d'une coordination localisée, la régulation des conflits.

La proximité institutionnelle est liée à la déconcentration des administrations publiques et surtout à la décentralisation au niveau régional, communal ou villageois. Cette dernière s'inscrit dans un mouvement de revalorisation des acteurs et des communautés locales et dans la logique de la gestion communautaire. Cependant, l'expérience que l'on peut tirer de la proximité institutionnelle sur quelques aires marines protégées conduit à relever quelques problèmes. Tout d'abord, celui du maintien d'une cohérence entre le niveau local et le niveau national en prenant l'exemple de l'aire côtière protégée du Cap Cod (Portman, 2007). Ensuite, celui des coûts de transaction qui peut réduire l'efficacité d'une aire marine protégée quant à la réalisation de ses objectifs comme étudié à Madagascar (Chaboud et Galletti, 2007). Enfin, une certaine illisibilité institutionnelle et un brouillage des objectifs liés à une multiplication d'institutions locales comme observé en Afrique de l'Ouest (Féral et Cazalet, 2007).

La proximité des acteurs qui organisent des actions collectives favorise des pratiques délibératives orientées vers la réalisation d'objectifs communs et des compromis collectifs entre intérêts divergents. Ces actions collectives encouragent un apprentissage organisationnel avec l'acquisition de compétences et de connaissances communes. La gouvernance locale apparaît alors comme l'expression collective de la volonté des acteurs, d'un consentement issu de compromis et un accord sur les objectifs de l'action collective et sur les actions à mener pour les réaliser (Talbot, 2006). Cependant, comme l'a montré l'exemple du Parc naturel de la Mer d'Iroise, l'expérimentation de cette proximité organisationnelle peut connaître quelques avatars : un enlisement de la délibération qui peut être facteur de radicalisation, un changement de positions de certains acteurs, une difficulté de mobilisation des parties prenantes de l'aire marine protégée (Boncoeur et al., 2007).

Un des mécanismes de gouvernance locale expérimenté sur quelques aires marines protégées est la reconnaissance et la garantie effective de droits d'usage territoriaux qui favorisent l'autonomisation et la responsabilisation des acteurs. Sachant que de nombreuses communautés sont régies par des règles particulières de répartition des territoires, des procédés de sécurisation juridique des droits d'usage peuvent promouvoir des règles efficaces de discipline communautaire en matière d'accès, d'utilisation et de valorisation des terroirs. Ce mécanisme de gouvernance locale passe par la territorialisation de l'espace de l'aire marine protégée tenant compte de la préexistence de régimes fonciers coutumiers, la mise en cohérence des territoires et des pouvoirs, la consolidation de droits d'usages et la formalisation de règles de discipline communautaire. L'attribution de droits d'usage territoriaux s'inscrit dans un processus de reconnaissance d'autorités différenciées, elles aussi détentrices d'une capacité de décision et génératrices de leur propre droit (Cazalet, 2007).

3.3. La gouvernance d'une aire marine protégée par les indicateurs

L'UICN, Pomeroy et al. (2004) proposent un ensemble de seize indicateurs pour mesurer la réalisation de cinq objectifs : l'efficacité des structures et des stratégies de gestion, celle des structures juridiques, l'efficacité de la participation et de la représentation des parties prenantes, le renforcement de la conformité des utilisateurs de ressources au plan de gestion, la réduction des conflits sur l'utilisation des ressources. Les seize indicateurs retenus sont les suivants : le niveau de conflit sur les ressources, l'existence d'un organisme de décision et de gestion, l'existence et l'adoption d'un plan de gestion, la compréhension locale des règles et réglementations, l'existence et l'adéquation de la législation, la disponibilité et l'affectation des ressources administratives, l'existence et l'utilisation d'études et de contributions scientifiques, l'existence et le niveau

d'activité des organismes communautaires, le degré d'interaction entre les gestionnaires et les parties prenantes, la proportion des parties prenantes formées à une utilisation des ressources durable, le niveau de formation assuré aux parties prenantes en matière de participation, le niveau de participation des parties prenantes aux processus et activités de gestion, le niveau d'implication des parties prenantes dans la surveillance et le suivi, les procédures d'application clairement définies, l'étendue d'application, le degré de diffusion des informations visant à encourager la conformité des parties prenantes. Sur les seize indicateurs de gouvernance, certains mesurent la participation des parties prenantes, d'autres sont de véritables indicateurs «de processus» et indicateurs «d'intrants», enfin quelques-uns sont des indicateurs «d'extrants» (par exemple pour le plan de gestion et pour la satisfaction des parties prenantes). Ces indicateurs de gouvernance ont été testés sur le Parc national de Port-Cros (BRL-MedPAN, 2007).

Un bilan de cette approche met en lumière l'acquis méthodologique que sont les indicateurs de performance de la gouvernance des aires marines protégées. Mais cette approche est d'ordre normatif et prescriptif, elle repose sur le constat d'un manque ou d'une mauvaise gouvernance, elle conduit à qualifier la gouvernance et à prescrire des lignes de conduite de bonne gouvernance. Appliqué au domaine des aires marines protégées, les critères de qualification et les prescriptions en matière de bonne ou de meilleure gouvernance ont comme sources d'inspiration les critères des organisations internationales (PNUD, Banque Mondiale, OCDE). En particulier, dans le cadre de la promotion de la gouvernance locale et participative, l'accent est mis sur la qualité et le degré de participation des individus, ménages ou communautés. Toutefois, l'approche par indicateur peut faire apparaître la gouvernance comme un modèle spécifique défini par des critères qu'il est souhaitable d'encourager et comme une fin en soi. Or, toute société élabore ses propres modes de gouvernance, ses propres systèmes de prise de décision et de résolution des conflits, ses normes et institutions (Hufty, 2007). L'analyse de ces différents modes n'est pas réductible à une batterie d'indicateurs mais suppose l'élaboration d'un cadre d'analyse de manière à prendre en compte le fait social qu'est la gouvernance d'une aire marine protégée.

4. References

- Badalamenti, F., Ramos, A. A., Voultziadou, E., Lizaso, L. J. S., D'Anna, G., Pipitone, C., Mas, J., Fernandez, J. A. R., Withmarsh, D., and Riggio, S. (2000). Cultural and socio-economic of Mediterranean marine protected areas. *Environmental Conservation* 27:110–125.
- Bavinck, M., Chuenpagdee, R., Diallo, M., van der Heijden, P., Kooiman, J., Mahon, R., Williams, S., (2005). *Interactive Fisheries Governance: A Guide to Better Practice*. Eburon, Delft.
- Belfiore, S., Cicin-Sain, B., Ehler, Ch., eds. (2004). *Incorporating Marine Protected Areas Into Integrated Coastal and Ocean Management : Principles and Guidelines*. IUCN World Commission on Protected Areas, NOAA Gland : IUCN, 2004. viii, 28p., maps
- Boersma, P. D., & Parrish, J. K. (1999). Limiting abuse: marine protected areas, a limited solution. In: *Ecological Economics*, 31(2), 287-304. Notes: Special Issue: Ecological Economics and Sustainable Governance of the Oceans
- Bohnsack, J.A. (1998) 'Application of marine reserves to reef fisheries management', *Australian Journal of Ecology*, Vol. 23, No. 3, pp.298–304.
- Boncœur J., Jean-François Noël Agnès Sabourin Jessy Tsang King Sang . (2007). La gouvernance des aires marines protégées : le projet de parc marin en mer d'Iroise, un exemple de processus participatif ? *Mondes en développement*, vol 35 n°108, pp.77-92
- Borrini-Feyerabend, G. (2004). Governance and protected areas, participation and equity. In Secretariat of the Convention on Biological Diversity, Biodiversity Issues for Consideration in the Planning Establishment and Management of Protected Areas and Networks. *Technical Series* n 15. Montreal: SCBD.

- Botsford L.W., Daniel R. Brumbaugh, Churchill Grimes, Julie B. Kellner, John Largier, Michael R. O'Farrell, Stephen Ralston, Elaine Soulanille, Vidar Wespestad. (2002). Connectivity, sustainability, and yield: bridging the gap between conventional fisheries management and marine protected areas. *Rev Fish Biol Fisheries*. On line Friday 2 April 2002
- BRL/MedPAN,(2007). *Evaluation de la Pertinence et de la Performance de la Gestion Marine du Parc national de Port-Cros*. 27p.
- Brown D.N., Robert S Pomeroy. (1999). Co-management of Caribbean Community (CARICOM) fisheries. *Marine Policy*, Vol. 23, No. 6, pp. 549-570, 1999
- Carter, David W. (2003). "Protected Areas in Marine Resource Management: Another Look at the Economics and Research Issues." 46 *Ocean & Coastal Management* 439-456 (2003).
- Cazalet, B. (2007). Les droits d'usage territoriaux, de la reconnaissance formelle à la garantie juridique. Le cas des aires marines protégées ouest-africaines. *Mondes en développement*, vol 35 n°108, pp.61-76.
- Chaboud C., Florence Galletti . (2007). Les aires marines protégées, catégorie particulière pour le droit et l'économie ? *Mondes en développement*, vol 35 n°108, pp.27-42
- Chakalall, B., Robin Mahon, Patrick McConney, Leonard Nurse, Derrick Oderson, (2007). Governance of fisheries and other living marine resources in the Wider Caribbean. *Fisheries Research* 87 (2007) 92-99
- Chakalall, B., H Robin Mahon and Patrick McConney. (1998). Current issues in fisheries governance in the Caribbean Community (CARICOM). *Marine Policy*, Vol. 22, No. 1, pp. 29-34, 1998.
- Charles, A.T. , Sanders, J. (2007). Issues arising on the interface of marine protected areas and fisheries management. In: *FAO Fisheries Report* n°825. Rome.
- Cho, L. (2005). Marine protected areas: a tool for integrated coastal management in Belize. *Ocean and Coastal Management* 48 (2005) 932-947
- Christie P, Alan T. White. (2007). Best practices in governance and enforcement of marine protected areas: an overview. In: *FAO Fisheries Report* n°825. Rome.
- Christie, P., McCay, B. J., Miller, M.L., Lowe, C., White, A.T., Stuffle, R., Fluharty, D. L., McManus, L. T., Chuenpagdee, R., Pomeroy, C., Suman, D. O., Blount, B. G., Huppert, D., Eisma, R. L.V., Oracion, E., Lowry, K., and Pollnac, R. B. (2003). Towards Developing a Complete Understanding: A Social Science Research Agenda for Marine Protected Areas. *Fisheries* 28 (12):22-26.
- Cicin-Sain, B., Stefano Belfiore. (2005). Linking marine protected areas to integrated coastal and ocean management. A review of theory and practice. *Ocean and Coastal Management* 48 (2005) 847-868
- Cinner, J.E. (2006). Designing marine reserves to reflect local socioeconomic conditions: lessons from long-enduring customary management systems. *Coral Reefs* (2007) 26:1035-1045
- Cole, Hannah. (2003). "Contemporary Challenges: Globalisation, Global Interconnectedness and That 'There Are Not Plenty More Fish in the Sea.' Fisheries, Governance and Globalisation: Is There a Relationship?" 46 *Ocean & Coastal Management* 77-102 (2003).

- Committee on Marine Area Governance and Management, National Research Council (1997). *Striking a Balance : Improving Stewardship of Marine Areas*. National Academies press. Washington DC. 192p.
- Costanza, R. et al. (1999). Ecological economics and sustainable governance of the oceans. *In: Ecological Economics*, 31(2), 171-187.
- Crean, K. (2000). The influence of boundaries on the management of fisheries resources in the European Union: case studies from the UK. *In: Geoforum*, 31(3), 315-328.
- Dudley, N., ed. (2008). *Guidelines for Applying Protected Area Management Categories*. IUCN. Gland, Switzerland, 86p.
- Ehler, C.N. (2005). Integrating management of marine protected areas with coastal and ocean governance : principles and practices. *Ocean and Coastal Management*, 48 (2005) pp.843-846.
- Ehler, C.N., Cicin-Sain, B. and Belfiore, S., (2003). *Principles and Guidelines to Incorporate Marine Protected Areas into Integrated Coastal and Ocean Management*. Draft presented at the World Parks Congress, Durban, South Africa, September 8-17, 2003
- Eichbaum, W. M., & Agardy, T. (1995). *The Role of Marine Protected Areas in Comprehensive Marine Governance. Proceedings of the Second International Symposium and Workshop on Marine and Coastal Protected Areas: Integrating Science and Management*. Washington, DC.: Office of Ocean and Coastal Resource Management, NOAA, and the U.S. Man and the Biosphere Program.
- FAO. (2007). Expert workshop on marine protected areas and fisheries management : review of issues and considerations. Rome 12-14 June 2006. *Fisheries Report* No. 825. Rome, 332 p.
- FAO. 2003. The ecosystem approach to fisheries, (2003). *FAO Technical Guidelines for Responsible Fisheries*. N° 4, Suppl.2. Rome, FAO Fisheries Department.2003. 112pp.
- FAO, (1995). *Code of Conduct for Responsible Fisheries*. FAO, Rome.
- Fanning L., Robin Mahon, Patrick McConney, Jorge Angulo, Felicity Burrows, Bisessar Chakalall, Diego Gil, Milton Houghton, Sherry Heileman, Sergio Martinez, L'ouverture Ostine, Adrian Oviedo, Scott Parsons, Terrence Phillips, Claudia Santizo Arroya, Bertha Simmons and Cesar Toro. (2007). A large marine ecosystem governance framework. *Marine Policy*. Volume 31, Issue 4, July 2007, Pages 434-443.
- Féral F., Cazalet B. (2007). Le cadre juridique de la gouvernance : un système de droit syncrétique. *In Weigel, J-Y., Féral, F. and Cazalet, B. (Eds.) (2007) Les aires marines protégées d'Afrique de l'Ouest. Gouvernance et politiques publiques*, Perpignan: Presses Universitaires de Perpignan, pp.121-139.
- Friedheim, R. L. (1999). Ocean governance at the millennium: where we have been -- where we should go. *In: Ocean and Coastal Management* , 42(9), 747-765.
- Garcia, S.M., M Hayashi. (2000). Division of the Oceans and Ecosystem Management; a Contrastive Spatial Evolution of Marine Fisheries. *Ocean and Coastal Management*. doi:10.1016/j.ocecoaman.2008.05.001
- Gibbs, M.T., (2008). Network governance in fisheries. *Marine Policy* 32 (2008) 113–119

- Gladstone W., F. Krupp, M. Younis. (2003). Development and management of a network of marine protected areas in the Red Sea and Gulf of Aden region. *Ocean and Coastal Management* Volume 46 Issue 8, 2003 pp 741-761
- Gray, T. ed., (2005a). *Participation in Fisheries Governance*. Springer, Dordrecht.
- Gray, T., (2005b). Theorising about participatory fisheries governance. In: Gray, T. (Ed.), *Participation in Fisheries Governance*. Springer, Dordrecht, pp.1–25.
- Guénette S., Lauck, T., Clark, C. (1998). Marine reserves: from Beverton and Holt to the present. *Rev Fish Biology and Fisheries* 8, 251–272 (1998)
- Halim, Y. and Morcos, S. (Ed.) (1995) *Workshop on Oceanographic Input to Integrated Coastal Zone Management in the Red Sea and Gulf of Aden*. Jeddah, Saudi Arabia, 8 October 1995, Paris, France: Unesco.
- Hanna S.S. (1999). Strengthening governance of ocean fishery resources. *Ecological Economics* 31 (1999) 275–286
- Hanna S.S. (1997). The new frontier of American fisheries governance. *Ecological Economics*. 20 (1997) pp.221-233.
- Hatcher A, Robinson C. (1999). *Overcapacity, overcapitalisation and subsidies in European fisheries. Proceedings of the first Concerted Action workshop on economics and the Common Fisheries Policy*. Portsmouth, U.K. 28-30 October 1998. CEMARE Misc. Paper M44. ISBN: 1-86137-154-3.
- Hinds L. (2003). Oceans governance and the implementation gap. *Marine Policy* 27 (2003) 349–356
- Holland, D.S. and Brazee, R.J. (1996) 'Marine reserves for fisheries management'. *Marine Resource Economics*, Vol. 11, No. 3, pp.157–171.
- Hufty, M., A. Dormeier Freire, P. Plagnat, V. Neumann. (2007). *Jeux De Gouvernance. Regards et Réflexions Sur Un Concept*. Karthala-IUED. Paris. 242p.
- Jentoft, S., (2006). Beyond Fisheries Management: The Phronetic Dimension. *Marine Policy*. Vol 30, Issue 6, November 2006, pp.671-680.
- Jentoft, S., (2003). Co-Management: The Way Forward. In: Wilson, D.G., Raakjaer Nielsen, J., Degnbol, P. (Eds.), *The Fisheries Co-management Experience: Accomplishments, Challenges and Prospects*. Kluwer, Dordrecht.
- Jentoft, S. (2005). Fisheries co-management as empowerment. *Marine Policy* 29 (2005) 1–7
- Jentoft, S., Thijs C. van Son and Maiken Bjørkan. (2007). Marine protected areas: a governance system analysis. *Human Ecology*. Vol 35 n°5/ October 2007, pp.27-42.
- Jessop, B. (1998). «L'essor de la gouvernance et ses risques d'échec: le cas du développement économique», *Revue internationale des sciences sociales*, no 155, p. 31-50.
- Jones, P.J.S. (1999) 'Marine nature reserves in Britain: past lessons, current status and future issues', *Marine Policy*, Vol. 23, Nos. 4–5, pp.375–396.
- Jones P.J.S., (2002). Marine protected area strategies: issues, divergences and the search for middle ground. *Reviews in Fish Biology and Fisheries* 11: 197–216, 2002.
- Juda, L., Timothy Hennessey. (2005). Government profiles and the management of the uses of large marine ecosystems. *Large Marine Ecosystems*, Volume 13, 2005, Pages 83-109

- Kachel M.J., (2008). Particularly Sensitive Sea Areas. The IMO's Role in Protecting Vulnerable Marine Areas. *Doctoral thesis M.J. Kachel. International Max Planck Research School for Maritime Affairs at the University of Hamburg*. Book series, Volume 13, 2008, 373 p
- Kelleher, G. (1999). *Guidelines for Marine Protected Areas*. IUCN, Gland,. Switzerland and Cambridge, UK. xxiv +107pp.
- King,A & Mallert-King, D. (1997). *Small Fisheries Research in Kwale District. Environmental Management, Research and Training in Coast Province, Kenya*. no. 1, pp. 31-34. [Coast. Ecol. Ser.]
- Kooiman, J. (Ed.), (1993). *Modern Governance: New Government-Society Interactions*. Sage, London.
- Kooiman, J., (2003). *Governing as Governance*. Sage, London.
- Kooiman, J. and Chuenpagdee, R. (2005). Governance and Governability, Chapter 16. In: Kooiman et al. (eds.) *Fish for Life: Interactive Governance for Fisheries*. University of Amsterdam Press, The Netherlands, p. 325-349.
- Kooiman, J., Bavinck, M., Jentoft, S., Pullin, R. (Eds.), (2005). *Fish for Life: Interactive Governance for Fisheries*. Amsterdam University Press, Amsterdam.
- Kooiman, J., Bavinck, M., (2005). The governing perspective. In: Kooiman, J., et al. (Eds.), *Fish for Life: Interactive Governance for Fisheries*. Amsterdam University Press, Amsterdam, pp. 11–24.
- Kooiman, J., van Vliet, M., Jentoft, S. (Eds.), (1999). *Creative Governance: Opportunities for Fisheries in Europe*. Ashgate, Aldershot.
- Lauck, T., Clark, C.W., Mangel, M. and Munro, G.R. (1998) 'Implementing the precautionary principle in fisheries management through marine reserves', *Ecological Applications*, Vol. 8, No. 1, pp.S72–S78.
- McLaughlin, R.J. (1994). Free trade, GATT, and ocean governance. *Ocean and Coastal Management, Volume 23, Issue 1, 1994, Pages 65-91*.
- Mahon, R., Fanning,L., Mc Conney, P., (2008). A governance perspective on the large marine ecosystem approach. *Marine Policy*. Doi:10.1016/j.marpol.2008.07.013
- Mascia M.B. (1999). Governance of marine protected areas in the Wider Caribbean; preliminary results of an international mail survey. In *Coastal Management 27* (4), 391-402
- Maury, O.and Gascuel, D. (1999) 'SHADYS, a GIS based numerical model of fisheries. Example application the study of a marine protected area', *Aquatic Living Resources*, Vol. 12, No. 2, pp.77–88.
- Mikalsen, K.H., Hans-Kristian Hernes, Svein Jentoft. 2(007). Leaning on user-groups: The role of civil society in fisheries governance. *Marine Policy* 31 (2007) 201–209
- Milon, J. W. (2000). Pastures, fences, tragedies and marine reserves. In: *Bulletin of Marine Science*, 66(3), 901-916.
- National Research Council (2001). *Marine Protected Areas : Tools for Sustaining Ocean Ecosystem*. National Academy Pres, Washington D.C, 272p.
- Noël J-F, Weigel J-Y. (2007). « Marine Protected Areas: From Conservation to Sustainable Development”. In *International Journal of Sustainable Development*. Vol 10 n°3, pp.233-250.

- Novaczek, I., Sopacua, J., & Harkes, I. (2001). Fisheries management in Central Maluku, Indonesia, 1997-98. In: *Marine Policy*, 25(3), 239-249.
- Nowlis, J.S. and Roberts, C. (1999) 'Fisheries benefits and optimal design of marine reserves', *Fishery Bulletin*, Vol. 97, No. 3, pp.604–616.
- Phillipson, J., (2002). *Widening the Net: Prospects for Co-management*. Centre for Rural Economy, Newcastle.
- Piriz, L., (2004). *Hauling Home the Co-Management of Coastal Fisheries*. Göteborg University, Göteborg.
- Pomeroy, R.S., Rivera-Guieb, R. (2006). *Fishery Co-Management. A Practical Handbook*. IDRC; Ottawa.
- Pomeroy, R.S., M.B. Mascia, R.B. Pollnac. (2007). Marine protected areas: the social dimension. In: *FAO Fisheries Report n°825*. Rome.
- Pomeroy, R., Parks, J.E., Watson, L.M. (2004). *How is your MPA doing? A Guidebook of Natural and Social Indicators for Evaluating Marine Protected Area Management Effectiveness*. IUCN, Gland, 215p.
- Pomeroy, R. and K. Viswanathan. (2003). Experiences with fisheries co-management in South-East Asia and Bangladesh. In *The Fisheries Co-Management Experience: Accomplishments, Challenges and Prospects*, eds. D. Wilson, J. Nielsen, and P. Degnbol, 99-115. London: Kluwer Academic Publishers.
- Portman, M. (2007). Coastal protected area management and multi-tiered governance: the Cape Cod Model. *Journal of Coastal Conservation* (2007) 11:121–131
- Quentin Grafton, R.Q., Ray Hilborn, Lori Ridgeway, Dale Squires, Meryl Williams, Serge Garcia, Theodore Groves, James Joseph, Kieran Kelleher, Tom Kompas, Gary Libecap, Carl Gustaf Lundin, Mitsutaku Makino, Thorolfur Matthiasson, Richard McLoughlin, Ana Parma, Gustavo San Martin, Ben Satia, Carl-Christian Schmidt, Maree Tait, *et al* (2008). Positioning fisheries in a changing world. *Marine Policy*. Volume 32, Issue 4, July 2008, Pages 630-634
- Quentin Grafton, R.Q. (2005). Social capital and fisheries governance. *Ocean and Coastal Management*. 48: 753-766.
- Rhodes, R.A.W., (1996). The new governance: governing without government. *Pol. Stud.* 44, 652–667.
- Roberts, C.M. and Polunin, N.V.C. (1993) 'Marine reserves: simple solutions to managing complex fisheries?', *Ambio*, Vol. 22, No. 6, pp.363–368.
- Roberts, C.M., Ballantine, W.J., Buxton, C.D., Dayton, P., Crowder, L.B., Milon, W., Orbach, M.K., Pauly, D., Trexler, J. and Walters, C.J. (1995) *Review of the use of marine fishery reserves in the US Southeastern Atlantic*, NOAA, Technical Memorandum MNSF-SEFSC-376, Miami, Florida, p.40.
- Roberts, C.M., Bohnsack, J.A., Gell, F., Hawkins, J.P. and Goodridge, R. (2001) 'Effects of marine reserves on adjacent fisheries', *Science*, Vol. 294, No. 5548, pp.1920–1923.
- Russ, G.R. and Alcala, A.C. (1996) 'Do marine reserves export adult fish biomass? Evidence from Apo Island, central Philippine', *Marine Ecology Progress Series*, Vol. 132, pp.1–9.

- Scholz, A., Bonzon, K., Fujita, R., Benjamin, N., Woodling, N., Black, P., and Steinback, C. (2004). Participatory Socioeconomic Analysis: Drawing on Fishermen's Knowledge for Marine Protected Area Planning in California. *Marine Policy* 28:335– 349.
- Suarez de Vivero J.L. , Juan C. Rodriguez Mateosa, D. Florido del Corralb. (2008). The paradox of public participation in fisheries governance. The rising number of actors and the devolution process. *Marine Policy* 32 (2008) 319–325
- Hennessey T., Sutinen J.G. eds. (2005). *Sustaining Large Marine Ecosystems: The Human Dimension*, 13. Elsevier.
- Symes, D. (Ed.), 1999. Multi-disciplinary Research in Fisheries Management. Report of the European Social Science Fisheries NetworkWorkshop 6. *ESSFIN*, Hull, 13–14 April.
- Symes, D., Phillipson, J., (1999). Co-governance in EU fisheries: the complexity and diversity of fishermen's organisations in Denmark, Spain and the UK. In: *Creative Governance: Opportunities for Fisheries in Europe* (ed. J. Kooiman *et al.*), pp. 59-93. Ashgate, Aldershot
- Talbot, D. (2006). « La gouvernance locale, une forme de développement local et durable? Une illustration par les pays », *Développement durable et territoire*, Dossier 7 : Proximité et environnement, mis en ligne le 29 avril 2006. URL: <http://developpementdurable.revues.org/document2666.html>. Consulté le 24 octobre 2008.
- Townsend, R. E. (1995). Fisheries Self-Governance: Corporate or Cooperative Structures?. *Marine Policy*. 19, 39-45.
- UICN. (1994). *Guidelines for Protected Areas Management Categories*. UICN, Cambridge, UK and Gland, Switzerland. 261pp
- UICN World Commission on Protected Areas (IUCN-WCPA) (2008). *Establishing Marine Protected Area Networks—Making It Happen*. Washington, D.C.: IUCN-WCPA, National Oceanic and Atmospheric Administration and The Nature Conservancy. 118 p.
- Vallega, A. (2001). Ocean governance in post-modern society--a geographical perspective. In: *Marine Policy*, 25(6), 399-414.
- WCPA/IUCN. (2007). *Establishing Networks of Marine Protected Areas: A Guide for Developing National and Regional Capacity for Building MPA Networks*.
- Weigel, J-Y., Féral, F. and Cazalet, B. (Eds.) (2007) *Les aires marines protégées d'Afrique de l'Ouest. Gouvernance et politiques publiques*, Perpignan: Presses Universitaires de Perpignan, 232 p.
- Weigel J.Y., Dahou T., (2007). La gouvernance locale et ses impasses. In Weigel, J-Y., Féral, F. and Cazalet, B. (Eds.) (2007) *Les aires marines protégées d'Afrique de l'Ouest. Gouvernance et politiques publiques*, Perpignan: Presses Universitaires de Perpignan, pp.141-166.
- Williams, M. (1998) 'Do fisheries and marine protected areas need each other?', *Parks*, Vol. 8, No. 2, pp.47–53.
- Wilson, D.G., Raakjaer Nielson, J., Degnbol, P., (2003). *The Fisheries Co-management Experience: Accomplishments, Challenges and Prospects*. Kluwer, Dordrecht.
- WWF. (2008). *Establishing Resilient Marine Protected Area Networks—Making It Happen*. Report cover.